

Adresse

Boulevard du Château 12 - 7800 ATH

☎ 068 26 88 86

☎ 0477 80 11 49

✉ secps@itcb.be

Direction

Pierre COQUELET

Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au jeudi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions

Le mardi 25 août de 16h30 à 19h.

A partir du lundi 1er septembre de 17h à 20h30.

Plan d'accès



Institut Technique Libre

Promotion sociale



Ath

Langue des signes

LANGUE DES SIGNES

Grâce aux formations de langue des signes, vous serez capable :

- d'utiliser, dans des situations simples de la vie quotidienne, les moyens de communication propres à la langue des signes ;
- d'utiliser, pour cette communication, les yeux, les mains, l'expression du visage et du corps ;
- d'utiliser le vocabulaire concret du langage signé relatif à la vie quotidienne ;
- de maîtriser l'ensemble des règles d'organisation syntaxiques, morphologiques et visuelles de la langue des signes, adapté à l'expression de concepts.

Langue des signes UF1

Conditions d'admission

Aucune

Fréquence des cours

Lundi et mercredi du 14/09/2015 au 20/01/2016 de 17h30 à 20h50

Titre(s) obtenu(s)

Attestation de réussite en « langue des signes UF1 » de niveau secondaire inférieur de transition

Langue des signes UF2

Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite de "Langue de signes - UF1" de niveau secondaire inférieur de transition

Fréquence des cours

Lundi et mercredi du 25/01/2016 au 01/06/2016 de 17h30 à 20h50

Titre(s) obtenu(s)

Attestation de réussite en « langue des signes UF2 »

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...)
ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente.
ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut
- ✓ Autres démarches :

Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription

Titre(s) obtenu(s)

Attestation de réussite en « langue des signes UF5 »
de niveau secondaire supérieur de transition

Langue des signes UF6

Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite de
"Langue de signes - UF5"
de niveau secondaire supérieur de transition

Fréquence des cours

Lundi et mercredi du 25/01/2016 au 01/06/2016 de 17h30 à
20h50

Titre(s) obtenu(s)

Attestation de réussite en « langue des signes UF6 »
de niveau secondaire supérieur de transition

Droits d'inscription

*71,40 € par unité de formation

*122,80 € pour deux unités de formation

20 € pour les demandeurs d'emploi,
les étudiants de moins de 18 ans,
les bénéficiaires de l'Awiph,
les bénéficiaires du CPAS,
les professeurs sous certaines conditions.

*A titre indicatif, suivant les montants pratiqués lors de l'année

Langue des signes UF3

Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite de
"Langue de signes - UF2"
de niveau secondaire inférieur de transition

Fréquence des cours

Lundi et mercredi du 14/09/2015 au 20/01/2016 de 17h30 à
20h50

Titre(s) obtenu(s)

Attestation de réussite en « langue des signes UF3 »
de niveau secondaire supérieur de transition

Langue des signes UF4

Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite de
"Langue de signes - UF3"
de niveau secondaire supérieur de transition

Fréquence des cours

Lundi et mercredi du 25/01/2016 au 01/06/2016 de 17h30 à
20h50

Titre(s) obtenu(s)

Attestation de réussite en « langue des signes UF4 »
de niveau secondaire supérieur de transition

Langue des signes UF5

Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite de
"Langue de signes - UF4"
de niveau secondaire supérieur de transition

Fréquence des cours

Lundi et mercredi du 14/09/2015 au 20/01/2016 de 17h30 à
20h50